

Dix questions express à Marion Lemesre

■ La chef de l'opposition à la Ville de Bruxelles tire la sonnette d'alarme et dénonce l'emprise politique partisane de l'échevine socialiste Faouzia Hariche sur l'enseignement.

Qu'est-ce qui fait selon vous la spécificité de l'enseignement des écoles de la Ville ?

■ L'action éducative des mandataires de la Ville a tout au long de son histoire soutenu la création, le développement, l'adaptation de ses institutions mais aussi de son administration avec pour fil conducteur fort, une qualité de l'approche pédagogique en phase avec les résultats des recherches confrontées à la pratique. Il est important de connaître l'histoire de notre réseau pour en assurer la pérennité.

En quoi est-il en péril ?

■ Cette voie a été abandonnée ces dernières années par M^{me} Hariche au profit d'une vision clientéliste se soumettant aux exigences consumeristes de certains parents adoptant le comportement de "client".

Un exemple concret ?

■ La décision de l'échevine de modifier l'organigramme du département de l'instruction publique en scindant la direction générale entre responsabilités administratives-budgétaires et responsabilités pédagogiques a relégué le pédagogique au 2nd plan, alors qu'il devrait être le fondement même de ce service public.

Quelle impulsion faudrait-il dès lors donner ?

■ Il faut soutenir les équipes qui se préoccupent de la transmission du savoir mais aussi d'une véritable formation citoyenne. Cette nouvelle impulsion doit rétablir le fil conducteur fort du Projet pédagogique de la Ville de Bruxelles : l'être humain et son bonheur primordial. Chaque élève doit trouver l'école qui lui permettra de se dépasser ou tout simplement de se réaliser.

Vous défendez plutôt le principe "une école pour chaque enfant" ?

■ L'offre d'enseignement de la Ville de Bruxelles est d'une richesse incomparable (110 écoles), se déployant sur différents niveaux de la maternelle au supérieur de type long en passant par la promotion sociale, l'enseignement spécial et artistique,...

Voilà, précisément, ce qui offre un potentiel de synergies entre les établissements et est ca-

pable de répondre aux différentes attentes de la population.

Comment y arriver ?

■ Il faut revoir les projets spécifiques aux écoles, pour préciser encore plus les particularités de nos différents établissements et nous écarter, sans hésiter, de cet horrible moule qu'est la pensée unique avec un modèle unique. En conséquence, établissements par établissement, les équipes pédagogiques devront repenser leur projet pour en préciser les objectifs et les moyens et, ce faisant, les contraintes, notamment pour les parents.

Vous prônez le retour à une plus grande autonomie des chefs d'établissement ?

■ Pour rétablir dans le département de l'instruction publique de la Ville de Bruxelles un mode de fonctionnement sain, je veux redonner aux responsables l'autonomie qui leur permettra de mettre en œuvre une politique de développement pédagogique

que à long terme, prenant en compte l'épanouissement personnel des enfants. Dans ce contexte, il est essentiel de refaire du préfet ou du directeur, un véritable chef d'établissement, responsable et disposant d'une large autonomie.

Quel rôle devraient jouer les parents ?

■ Pour établir une relation de confiance réciproque, les responsables politiques et éducatifs ont le devoir d'être précis, en déclarant de manière claire le projet pédagogique qui profile chaque établissement.

Pour l'équipe pédagogique de l'école, elle permettra de construire le véritable partenariat entre les parents, garants de l'éducation et l'école, garante de l'instruction.

Quels sont les trois projets pédagogiques prioritaires à développer selon vous ?

■ 1. Une politique d'éducation à la santé : le projet santé "alimentation saine" par établissement passe par le rétablissement d'une cuisine par école avec un vrai enseignement basé sur la préparation de repas de qualité.
2. Une politique d'éducation à la citoyenneté : le respect des règles de discipline est essentiel à la construction d'un comportement individuel intégré dans un ensemble.

C'est pourquoi, il faut y développer des lieux de convivialité : cours de récréa-

tion, réfectoires, salles d'études, qui constituent des bases matérielles indispensables pour développer le processus de sociabilisation de l'enfant et intervenir dans la prévention de la violence, le développement d'une alimentation saine et d'une méthode de travail.

3. Une pédagogie de soutien et d'encadrement : l'organisation d'études encadrées au sein des écoles avec des enseignants formés et volontaires constitue une meilleure réponse à la nécessité d'encadrement des élèves en difficulté, notamment en matière de méthode de travail. Il est urgent, en effet, de recentrer certaines activités pédagogiques en veillant à ce qu'elles soient effectivement assumées par des pédagogues.

Il en va de même pour un programme scolaire au sein de l'école aidant les élèves en difficulté par rapport à la langue française.

Etes-vous favorable à l'instauration d'un service de Centre Psycho-Médico-Social (CMPS) par grand établissement pour répondre aux problèmes sociaux, plus fréquents aujourd'hui ?

■ Oui, à 100 %. La situation actuelle s'écarte dramatiquement d'un tel modèle. Aujourd'hui, les auxiliaires d'éducation ne sont plus sélectionnés correctement mais font l'objet de désignation politique par l'échevinat tandis que les médiateurs, scolaires recrutés auparavant par l'Instruction publique, sont maintenant recrutés par Bravvo (asbl de prévention et sécurité), sans concertation avec les chefs d'établissements.

L'ingérence du politique, relayant les familles, dans le rôle du chef d'école, en matière de discipline et prévention de la violence, est particulièrement néfaste à la crédibilité des équipes éducatives et du projet pédagogique qu'elles portent.

Propos recueillis par BAUDOUIN PEETERS